

RÈGLEMENT de LA FESTIVALE DE THANN

SAMEDI 05 AVRIL 2025

(Mise à jour du 18/12/24)

Course Nature-Trail Court

ORGANISATEUR :

US THANN ATHLETISME (USTA)

19, Rue Pasteur - 68800 Thann

<https://www.us-thann-athletisme.fr/la-festivale-de-thann>

Toute inscription à l'une des courses de La Festivale de Thann implique l'acceptation expresse et sans réserve du présent règlement. L'Organisateur peut réviser et mettre à jour le règlement à tout moment.

PROGRAMME et HORAIRES DES COURSES :

- « **23km La Festi'Trail** » : départ à 15h00 (catégories espoirs-séniors et masters) ; Parcours exigeant avec 65% de sentiers, 25% de chemins larges et 10% de bitume, dénivelé important (environ 1300m)
- « **1.5 km Le Petit Vigneron** » : départ à 16h00 (catégorie poussins) ; Parcours en centre-ville de Thann sur bitume et pavés, dénivelé faible (environ 15m)
- « **3 km Le Petit Pèlerin** » : départ à 16h15 (catégories benjamins et minimes) ; Même parcours en centre-ville de Thann que « Le Petit Vigneron », 2 tours à parcourir, sur bitume et pavés, dénivelé léger (environ 30m)
- « **5 km Le Rangen** » : départ à 16h45 (catégories cadets-juniors-espoirs-séniors et masters) ; Parcours en centre-ville de Thann puis dans les vignes du Rangen, sur bitume et chemins larges forestiers, dénivelé moyen (environ 70m)
- « **11 km L'Engelbourg** » : départ à 17h30 (catégories cadets-juniors-espoirs-séniors et masters) ; Parcours en centre-ville de Thann puis sentiers et chemins larges forestiers, dénivelé conséquent (environ 270m)

Tous les Départs et Arrivées se feront Place du Bungert à Thann.

Tous les parcours sont sécurisés et balisés sur routes, chemins et sentiers.

La manifestation pédestre est interdite aux engins à roues, hors ceux de l'organisation et des secours.

Les épreuves sont destinées aux coureurs/trailleurs, les randonneurs ainsi que les chiens ne pourront pas prendre de départs.

CONDITIONS D'INSCRIPTION :

Les courses sont ouvertes à tous licenciés et non licenciés et selon les catégories suivantes :

- 1500m/Le Petit Vigneron (Poussins U12-2014/2015) Épreuve non chronométrée
- 3000m/Le Petit Pèlerin (Benjamins U14-2012/2013 et U16-2010/2011)
- 5 km, Le Rangen (à partir de Cadets 2008/2009)
- 11km, L'Engelbourg (à partir de Cadets 2008/2009)
- 23km, La Festi'Trail (à partir de Espoirs 2003/2005)

Conformément à l'art. L.231-3 du code du sport, **les licenciés Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running délivrée par la FFA** devront obligatoirement fournir une **photocopie de leur licence en cours de validité, au plus tard au retrait du dossard.**

Les non licenciés majeurs devront obligatoirement fournir avant l'épreuve du jour de l'épreuve un PPS de moins de trois mois selon la réglementation FFA <https://pps.athle.fr>

Pour les mineurs, l'inscription ne pourra être validée que sur présentation **du questionnaire santé** rempli par le mineur et la personne exerçant l'autorité parentale. Lorsqu'une réponse au questionnaire nécessite un examen médical, l'inscription devra être accompagnée **d'un certificat médical attestant « l'absence de contre-indication à la pratique sportive » de moins de 6 mois.**

Le règlement devra être accepté et signé par le représentant de l'autorité parentale (case à cocher en ligne ou sur place « Accepter le Règlement ») pour autoriser la personne mineure à participer à la course.

S'il ne respecte pas les conditions, le coureur ne pourra pas participer à la course et ne pourra pas prétendre à un remboursement d'inscription.

TARIFS DES INSCRIPTIONS :

Le « 1.5 km » réservée à la catégorie « Poussin » (nés en 2014-2015) : 5 euros via www.sporkrono.fr

Possibilité d'inscription **sur place** sans surcoût, le jour de la course de 14h00 à 15H45.

Le « 3 km » réservée à catégorie « Benjamin » (2012-2013) et « Minime » (2010-2011) sur les « 3 km » :

5 euros via www.sporkrono.fr

Possibilité d'inscription **sur place** sans surcoût, le jour de la course de 14h00 à 16H00.

« Les 5 km » : 8 euros via www.sporkrono.fr

Possibilité d'inscription, **sur place**, le jour de la course de 14h00 à 16h15 au tarif de 12 euros
2 euros seront reversés à l'Institut St André de Cernay

« Les 11 km » : 14 euros via www.sporkrono.fr

Possibilité d'inscription **sur place** le jour de la course de 14h00 à 17h00 au tarif 18 euros dont
2 euros seront reversés à l'Institut St André de Cernay

« Les 23 km » : 26 euros via www.sporkrono.fr

Possibilité d'inscription **sur place** le jour de la course de 14h00 à 14h50 au tarif 30 euros dont
2 euros seront reversés à l'Institut St André de Cernay

En s'acquittant de son inscription, chaque compétiteur reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et l'accepte (pour les mineurs, la personne détenant l'autorité parentale).

L'inscription est ferme et définitive et ne peut faire l'objet d'aucun remboursement, pour quelque motif que ce soit.

Aucun transfert et échange de dossard à une tierce personne n'est autorisé.

RETRAIT DES DOSSARDS :

Le jour de la course le Samedi 05 Avril au secrétariat de la course, Tente Place du Bungert et dans les créneaux horaires suivants :

-de 14h00 à 14h50 pour le « 23kms »

-de 14h00 à 16h00 pour les courses des enfants, « 1.5 et 3 km »

-de 14h00 à 16h30 pour le « 5 km »

-de 14h00 à 17h15 pour le « 11 km »

ASSURANCES :

Responsabilité civile : l'organisateur est couvert par une assurance responsabilité civile et dégage son entière responsabilité pour tout incident, accident, dommage corporel ou matériel pouvant survenir avant, pendant ou après l'épreuve.

Assurance dommages corporels : sauf s'ils y ont renoncé, les athlètes licenciés FFA sont couverts par une assurance dommages corporels. Il est vivement conseillé aux autres athlètes de souscrire une assurance personnelle couvrant les dommages corporels auxquels leur pratique sportive peut les exposer.

MATERIEL :

Aucun matériel n'est obligatoire sur le 11, 5, 3 et 1.5kms.

Une réserve suffisante d'eau, d'alimentation, une couverture de survie, un sifflet et une veste de pluie sont recommandés sur le 23kms. Les bâtons sont autorisés uniquement sur cette course.

Se prémunir d'un gobelet personnel pour les ravitaillements. Aucun gobelet ne sera fourni.

Le dossard doit être porté sur l'AVANT et VISIBLE durant toute la course sous peine de disqualification. Merci de se munir d'une ceinture porte-dossard ou d'épingles. Aucune réclamation ne sera acceptée en cas de perte ou de dégradation du dossard.

BARRIERE HORAIRE, ABANDON :

Pour la course de 23 kms, la Festi'trail, une barrière horaire de **3h** sera mise en place au second ravitaillement Camp Turenne (kms 13). Les coureurs hors délai seront déclarés DNF, leurs dossards seront barrés et récupérés par la personne chargée du contrôle qui préviendra le secrétariat de course et le retour se fera par navette (mini bus) vers l'arrivée.

Cette barrière horaire sera strictement appliquée et aucune réclamation ni remboursement ne seront acceptés.

Le coureur désirant abandonner et qui ne souhaite pas rejoindre l'aire d'arrivée remettra son dossard barré à un signaleur ou à un serre-file qui préviendra le secrétariat de course.

Les accompagnateurs et suiveurs ne sont pas autorisés sous peine de disqualification de l'athlète.

RAVITAILLEMENTS :

Les courses 1,5-3-5 et 11kms se feront en **autonomie**. Pour le 11kms et en cas de forte chaleur, un point d'eau sera mis en place sur le parking du Kattenbach (Km 5 du parcours).

Pour le 23 kms, 2 ravitaillements solide-liquide seront en place au Camp Turenne (kms 8 et 13)

Ravitaillement pour toutes les courses à l'arrivée.

RESULTATS :

La proclamation des résultats et la remise des prix se feront sur la Place du Bungert (ligne d'arrivée) selon le programme suivant :

1,5 km: 16h20

3 km: 16h50

5 km: 17h35

23 km : 18h00

11 km: 18h45

Pour toutes les courses, des récompenses seront prévues pour les trois premières et premiers du classement scratch uniquement.

Les résultats paraîtront sur le site internet : www.sporkrono.fr

DROITS À L'IMAGE :

Par son inscription, chaque participant autorise l'organisation ainsi que les ayants-droits, tels que partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles prises à l'occasion de la manifestation sur lesquelles ils pourraient apparaître.

FORCE MAJEURE :

En cas de force majeure, l'organisateur pourra à tout instant mettre fin à la manifestation (conditions climatiques)

Si les circonstances l'exigent, l'organisateur se réserve le droit de modifier à tout moment le parcours, les emplacements des postes de secours, de modifier la barrière horaire, de reporter la date et/ou les horaires d'une partie ou de la totalité des épreuves de l'évènement, d'arrêter la course en cours, de l'annuler ou de mettre en place un itinéraire de repli, sans préavis, et sans que les coureurs puissent prétendre à aucune indemnisation ou aucun remboursement des frais d'inscription.

SECOURS ASSISTANCE :

Des équipes de secours seront positionnées sur le parcours et à l'arrivée. **Un numéro d'urgence à contacter sera affiché au retrait des dossards. Chaque participant est invité à la noter ou le prendre en photo**

Tout coureur autorise l'organisation à lui faire donner tous les soins médicaux et hospitalisation en cas d'accident ou d'urgence.

La course se déroulant en milieu naturel chaque participant s'engage à porter assistance à toute personne en danger ou en difficulté.

STOP DECHETS :

Les participants sont tenus de respecter le milieu naturel en ne jetant aucun débris sur le parcours. Tout coureur ne respectant pas ces points et identifié par un membre de l'organisation sera disqualifié et immédiatement exclu de la course.

REMARQUES :

L'organisateur se réserve le droit de modifier le règlement à tout moment. Assurez-vous de prendre connaissance de la dernière mise à jour.

Il est conseillé de consulter régulièrement le **site de l'US THANN ATHLETISME** et sa page **FACEBOOK** pour prendre connaissance de nouvelles informations ou mises à jour éventuelles pouvant intervenir.

Sur internet : <https://www.us-thann-athletisme.fr/la-festivale-de-thann>

Sur Facebook : La Festivale de Thann

Le règlement est à accepter lors de l'inscription sur : www.sporkrono.fr

Le Comité de Course « La Festivale de Thann »